

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION CETTE NUIT



PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

communiqué du 17/04/2018 à 07h

INFORMATIONS SUR L'ÉPISODE DE POLLUTION

Air Pays de la Loire a enregistré cette nuit une concentration de dioxyde de soufre dans l'air de 375 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 00h. Le seuil d'information et de recommandation (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne pendant une heure), a été dépassé pendant cet épisode.

Actuellement, les concentrations de dioxyde de soufre sont revenues à un niveau faible, inférieur aux seuils réglementaires. Aucune recommandation sanitaire n'est à suivre.

NB : les concentrations de pollution sont exprimées en microgrammes par mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$).

plus d'informations

Ce communiqué est diffusé par Air Pays de la Loire par délégation du Préfet de département.

POLLUTION DE L'AIR

air pays de
la loire
www.airpl.org

02 28 22 02 02
contact@airpl.org

www.airpl.org

REGLEMENTATION



PREFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr
www.dep.gouv.fr

SANTE



www.ars.paysdelaloire.sante.fr